



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté**

Arrêté n° **25-2023_0130-00006** du **30/01/2023**

levant la mise en demeure prise à l'encontre de la société **DECAYEUX LUXE** pour son établissement situé sur la commune de **BESANCON**

**Le préfet du Doubs
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

VU le Code de l'environnement, et notamment ses articles et notamment ses articles L.171-6 à 8, L.172-1 et suivants, L.511-1 et L.514-5 ;

VU le code de justice administrative ;

VU le décret du 23 juin 2021 portant nomination de Monsieur Jean-François COLOMBET, Préfet du Doubs ;

VU le décret du 6 septembre 2021 portant nomination de Monsieur Philippe PORTAL, administrateur civil général détaché en qualité de sous-Préfet hors classe, Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs ;

VU l'arrêté n° 25-2022-07-25-00001 du 25 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Philippe PORTAL, Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs ;

VU l'arrêté n° 25-2021-07-12-00023 du 12 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Philippe LESTOILLE, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;

VU la décision n° 25-2021-07-13-00007 du 13 juillet 2021 portant subdélégation de signature aux agents de la DREAL pour les missions sous l'autorité du Préfet du département du Doubs ;

VU l'arrêté préfectoral n° 25-2022-05-12-00006 du 12 mai 2022 mettant en demeure l'exploitant de régulariser sa situation administrative ;

VU le récépissé de déclaration du 19 janvier 2012 par lequel le Préfet du Doubs délivre récépissé à Monsieur le Gérant de la SARL DECAYEUX LUXE de la déclaration du 12 décembre 2011 par laquelle il informe l'administration de l'exploitation d'un établissement de galvanoplastie ;

VU la preuve de dépôt A-2-2S1G0DP73 du 11/07/2022 relative à la déclaration établie par la société DECAYEUX LUXE afin de modifier sa déclaration ayant fait l'objet du récépissé de déclaration du 19 janvier 2012 susvisé ;

VU les constats effectués le 7 novembre 2022 sur site par l'Inspection des installations classées,

VU le rapport du 14 décembre 2022 de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté, chargée de l'Inspection des installations classées, à la suite de l'inspection du 7 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT que les obligations fixées à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral n° 25-2022-05-12-00006 du 12 mai 2022 susvisé ont été satisfaites ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : LEVÉE DE LA MISE EN DEMEURE

L'arrêté préfectoral n° 25 – 2022 – 05 – 12 – 00006 du 12 mai 2022 mettant en demeure la société DECAYEUX LUXE de régulariser sa situation administrative est abrogé.

ARTICLE 2 - NOTIFICATION ET PUBLICITÉ

Conformément à l'article R.171-1 du Code de l'environnement, le présent arrêté est publié sur le site internet de la préfecture pendant une durée minimale de deux mois.
Le présent arrêté est notifié à la société DECAYEUX LUXE.

ARTICLE 3 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée au Tribunal Administratif de Besançon dans les délais prévus à l'article R.421-1 du code de justice administrative, à savoir dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent arrêté.

Le Tribunal Administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4– EXÉCUTION

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Doubs et M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne Franche-Comté sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont une copie leur sera adressée ainsi qu'à Madame le Maire de la commune de BESANCON.

Fait à Besançon, le

Le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur Régional,
La Directrice adjointe,

Virginie
PUCELLE
virginie.puc
elle

Signature
numérique de
Virginie PUCELLE
virginie.pucelle
Date : 2023.01.30
05:41:32 +01'00'